

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue /
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue /
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TASCHEUREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. GOSSELIN
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. GOSSELIN
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

SOMMAIRE :

La Détraction, 145.—L'école neutre, 146.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 147.—Villa Manrèse, S. J., 152.—Apostolat de la Prière, 153.—A travers les journaux, 155.—Petite Chronique, 156.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	20 Novembre	—I de l'avent.
Lundi,	30	—S. André.
Mardi,	1 Décembre	—Férie.
Mercredi,	2	—Jeûne, S. Bibiane.
Jeudi,	3	—S. Frs Xavier.
Vendredi,	4	—Jeûne. S. Pierre Chrysologue.
Samedi,	5	—Férie.

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif **DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.**

Lavaltrie, 1er mai 1857. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h., Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½ 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES

Messes basses le dimanche à 6. et 7 h.

LA

SEM AINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

La Déracti on

Voici quels sont les détracteurs :

- 1° Ceux qui inventent un mal que leur prochain n'a pas fait ;
- 2° Ceux qui exagèrent, qui brodent et qui mêlent à leur récit des réflexions malignes ;
- 3° Ceux qui dévoilent une honte cachée, des secrets sur des familles ou des personnes, qui devaient rester cachés. Souvent ce sont des confidences données sous le secret, confidences de troubles et de divisions, qui finissent toujours par devenir publiques, et par faire naître la discorde entre des familles entières. On compare avec raison les rapporteurs brouillons à ces furies que les poètes nous représentent sorties des enfers, secouant des serpents enflammés dans la société et y allumant la guerre. C'est la manœuvre de ces flatteurs lâches et méchants, qui vont d'un parti à l'autre raconter tout ce qui se dit ; de ces serviteurs et servantes qui vont travailler de maison en maison, et rapportent tout ce qui se passe dans les familles où ils ont été ;
- 4° Ceux qui tournent en mal les actions du prochain ;
- 5° Ceux qui nient le bien que d'autres disent de lui ;
- 6° Ceux qui diminuent les éloges en répondant : on en dit plus qu'il n'y en a ;
- 7° Ceux qui gardent un silence affecté, en entendant dire du bien ou du mal de leur prochain, ou qui s'arrêtent après avoir commencé à parler mal, en ajoutant : je n'en dis pas davantage pour son honneur ;
- 8° Ceux qui louent faiblement, ou qui disent : c'est un brave homme, mais.....
- 9° Ceux qui, sans parler, écoutent la médisance ; car il n'y aurait pas de médisants s'il n'y avait pas d'oreilles pour les écouter.

L'école neutre

L'école neutre est celle dont le programme exclut tout enseignement religieux pendant les heures de classe.

On l'appelle aussi école *mixte* ou *non confessionnelle*.

Voyons brièvement ce qu'il faut en penser :

1° L'école neutre attente aux droits de Dieu lui-même, parce qu'elle empêche l'établissement de son règne dans l'esprit et sur le cœur de l'enfant.

“ Il importe souverainement, dit S. S. Léon XIII, dans l'Encyclique *Nobilissima*, adressée aux évêques de Franco, en 1884, d'instruire de bonne heure des préceptes de la religion les enfants issus du mariage chrétien, et de joindre l'instruction religieuse à l'enseignement de ces arts qui servent à cultiver le jeune âge. Les séparer, c'est vouloir que les enfants demeurent neutres en ce qui concerne leurs devoirs envers Dieu.”

2° L'école neutre attente aux droits les plus sacrés et les plus imprescriptibles des parents, parce qu'elle les empêche de remplir, à l'égard de leurs enfants, le plus rigoureux de leurs devoirs. “ Il faut absolument, dit encore le Grand Pontife, que les parents chrétiens aient soin que leurs enfants apprennent les préceptes de la religion, dès que leur intelligence commence à s'ouvrir à la vérité, et qu'ils ne puissent rien rencontrer à l'école de contraire à l'intégrité de la foi ou de la morale.”

3° L'école neutre prépare des générations de libertins et de révolutionnaires. “ Ceux dont le premier âge n'est pas formé à la religion, dit encore Léon XIII, grandissent sans la connaissance de ces vérités capitales qui seules peuvent nourrir dans les hommes le goût de la vertu et régler les appétits contraires à la raison. Si on ignore ces vérités, la culture de l'esprit ne peut être que malsaine : n'étant pas accoutumés au respect de Dieu, les adolescents seront incapables de supporter aucune règle de vie honnête, et n'ayant jamais eu le courage de rien refuser à leurs passions, ils se laisseront aisément entraîner à bouleverser la société.” L'expérience est faite. Aussi l'Eglise foudroie de ses anathèmes l'école neutre. “ L'Eglise, dit S. S. Léon XIII, dans la même Encyclique, a toujours condamné ouvertement les écoles mixtes ou neutres, et elle ne cesse de les signaler aux pères de famille comme un fléau auquel ils ne sauraient assez prendre garde.”

Voilà ce que l'Eglise pense des écoles neutres, et ce que tout catholique doit en penser.

C'est cette loi, justement appelée *loi scélérate*, qui avait aboli les

écoles séparées du Manitoba pour les remplacer par des écoles mixtes ou neutres, que la Cour Suprême du Canada vient de déclarer inconstitutionnelle.

A la lumière des principes que nous venons d'exposer, il est facile d'apprécier la transformation de l'ancienne école paroissiale de Faribault en école publique. Cet acte est un attentat que les intéressés ont le devoir de signaler à l'attention du S. Siège.

Pour montrer que nous n'exagérons rien, nous allons citer deux ou trois paragraphes du *Manifeste* que vient de publier le surintendant des écoles publiques du Minnesota :

“ Le bureau des commissaires *ne devra point*, en prenant possession d'une école paroissiale pour en avoir la direction entière, s'engager, *directement ou indirectement*, à recruter des professeurs parmi les membres d'une congrégation religieuse quelconque, ni permettre ou faire entendre que les enfants d'une secte particulière auront le droit exclusif de fréquenter la dite école. En s'écartant de cette règle, on violerait la loi et l'on perdrait en même temps tout droit aux allocations scolaires fournies par l'Etat.”

On sait que la constitution du Minnesota, comme celle du Massachusetts, ne donne d'allocation qu'aux écoles publiques.

Le *Poughkeepsie Plan*, ou l'école sans enseignement religieux, c'est la même chose. Néanmoins, on prétend que certains membres du clergé américain le favorisent.

Il y a plus : “ Les Sœurs de Charité, ajoute le manifeste, sont des personnes religieuses et, comme telles, n'ont aucune place dans une école publique pour propager l'enseignement de la religion ; mais si ce sont des femmes instruites et compétentes à enseigner, le bureau des commissaires a *seul* le droit de les engager. Toutefois, si leur présence déplaît à une classe quelconque de citoyens, ou si l'on s'oppose à ce qu'elles portent leur costume religieux dans l'école, les commissaires devront *soit les congédier*, soit les obliger à revêtir les habits ordinaires des professeurs des écoles publiques.”

On ne peut nier alors que cette fraction du clergé américain est bien malade.

Chronique de la “ Semaine Religieuse ”

Les pèlerinages des ouvriers français sont interrompus jusqu'à nouvel ordre, mais le dernier mot sur les incidents dont ils ont été l'occasion est loin d'être dit. Les évêques continuent à protester contre l'étrange circulaire du ministre des cultes, et comme ce mouvement trouble la digestion des maçons qui gouvernent la

Franco, ils ont résolu de l'enrayer en citant devant la Cour d'Appel l'archevêque d'Aix. Ils ne tarderont pas à s'apercevoir que cette mesure est un mauvais coup de gouvernail, qui fera bien plus de mal aux persécutés qu'aux persécuteurs. La lettre de Mgr Gonthé-Soulard justifie-t-elle une mise en accusation ? On ne le pense pas généralement. Son langage est sans doute énergique, mais il ne peut pas être justement incriminé. N'oublions pas que c'est un évêque qui écrit à un ministre, et il a parlé en évêque, comme les circonstances lui en faisaient un devoir. Au reste, nos lecteurs pourront en juger eux-mêmes, en lisant les passages les plus personnels de cette lettre :

“ *Monsieur le Ministre,*

“ J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 4 courant, par laquelle vous invitez les évêques à s'abstenir *pour le moment des pèlerinages dits des Ouvriers français.*

“ Je me suis mis à la tête du pèlerinage provençal, et, à ce titre, je me crois directement désigné.

“ J'ai suivi mes 541 compagnons de route : on ne peut leur reprocher la moindre parole, le moindre acte répréhensible ; l'attitude des Italiens, j'aime à le reconnaître, a toujours été correcte, respectueuse, empressée : mais nous sommes partis la veille de l'explosion du complot.

“ Des témoins très autorisés pourront vous rendre le même témoignage pour tous les autres pèlerinages.

“ Dans ces conditions, Monsieur le ministre, je ne vois pas pourquoi *vous nous invitez à ne pas nous compromettre dans des manifestations qui peuvent, dites-vous, facilement perdre leur caractère religieux.*

“ Ces manifestations ont toujours gardé leur caractère religieux, et ne l'ont jamais perdu par la faute des pèlerins. Nous n'avions pas besoin de votre invitation ni pour le passé ni pour le présent, et rien ne vous autorise à nous la faire pour l'avenir ; du reste, nous savons nous conduire.

“ Le Comité organisateur a suspendu les pèlerinages ; quand ils se rétabliront, je ferai ce que je voudrai dans l'intérêt de mon diocèse. Votre lettre était donc inutile.”

Voilà ce qui semble surtout avoir éveillé les susceptibilités gouvernementales. Il n'est pas improbable que cette lettre n'est qu'un prétexte dont on se sert pour traduire en cour l'archevêque d'Aix, que certains paroles ont déjà signalé à la secte infernale. Ainsi, n'a-t-il pas dit, il y a quelque temps, dans un discours aux ouvriers de Toulon :

“ Nous ne sommes pas en République, nous sommes en Franc-Maçonnerie.

“ Nous sommes attaqués comme catholiques, nous devons nous défendre comme catholiques.

“ La déchristianisation de la France, voilà le but : nous devons subir le combat tel quel ; toute discussion est inutile ; nous n'avons le choix qu'entre la lutte forcée ou la mort certaino.”

Quoiqu'il en soit, non seulement l'archevêque d'Aix n'a pas été blâmé par le S. Pontife, mais depuis son assignation, il reçoit constamment des délégations qui viennent lui dire leurs félicitations et leurs sympathies, et ses collègues semblent envier son sort. Ainsi, le cardinal Archevêque de Toulon lui écrit :

“ Votre situation inspire à tout l'Épiscopat une jalousie que j'ai la faiblesse de ne pas dissimuler.....

“ Vous êtes réellement devenu le premier évêque de France, et, s'il nous était donné un jour de vous suivre dans cette voie, nous aurions le chemin bien tracé par Votre Grandeur.”

S. E. le cardinal Richard lui a offert de descendre à l'archevêché pendant la durée de son séjour à Paris.

Quand les principaux évêques de France auront chacun fait leur petit tour de prison, comme les évêques d'Allemagne, les catholiques se réveilleront alors pour de bon, et comprendront que la religion est réellement persécutée. La persécution la plus dangereuse pour l'Église, on le sait, n'a pas été celle de Dioclétien, mais bien celle de Julien l'apostat, que nos apostats modernes imitent avec une habileté satanique.—Le ministre n'a pas fini d'être sur le gril. L'épiscopat achevait à peine de le faire rôtir par un côté, que le comte de Mun s'en mêlait à son tour, en protestant à la tribune, avec une émotion indignée, contre les faits honteux qui se sont passés sous ses yeux.

“ Pendant trois jours, dit-il, les pèlerins français ont été en butte aux outrages et aux violences de toute sorte, sans pouvoir trouver protection ni auprès du gouvernement italien, ni auprès de nos agents diplomatiques. Les catholiques ne seraient-ils pas des citoyens comme les autres ? Partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, ils ont droit à notre protection, mais surtout au dehors, parce que, au delà de nos frontières, il n'y a plus des catholiques ou des athées, des monarchistes ou des républicains : il ne doit y avoir, pour vous, que des Français. Or, pendant 5 ou 6 jours, ceux de nos compatriotes qui étaient de l'autre côté de la frontière, ont pu croire qu'ils n'étaient plus des Français.”

Sait-on la réponse faite par un des valets de la franc-maçonnerie, le ministre des affaires étrangères? La voici en deux mots :

“ Cela n'est pas exact. Notre ambassadeur a entretenu dès le premier moment le gouvernement italien, et il a recueilli de la bouche du marquis de Rudini l'expression du regret qu'à ces manifestations en faveur de l'unité italienne se mêlassent des éléments plus ou moins ouvertement dirigés contre la France.”

C'est justement cela, on s'est entretenu pendant trois jours et on a cessé de s'entretenir du moment qu'il n'y a plus eu de pèlerins à maltraiter.

Nous ne pouvons résister à la tentation de citer un autre passage du discours du grand orateur chrétien, qui a provoqué les rires stupides de l'extrême gauche :

“ J'étais à Rome, il y a un mois, dit-il, j'y ai accompagné les pèlerins, ouvriers et jeunes gens, et j'ai eu l'honneur de les conduire moi-même aux pieds du Pape. (Rires). Quoi! messieurs, qu'est-ce qui excite votre hilarité dans les paroles que je viens de prononcer?.....J'ai usé de mon droit de citoyen, j'ai rempli mon devoir de catholique quand et comme je l'ai cru bon, et je ne comprends pas qu'une déclaration aussi simple soit accueillie par des rires.”.....Il n'a pas voulu leur dire que des idiots seuls peuvent accueillir de telles paroles par des rires ironiques.

Les pèlerinages sont interrompus, l'hiver commence, et les polissons italiens qui ont joué du bâton sur le dos des pèlerins et chanté : Mort au Pape ! A bas la France ! Vive Sedan ! vont maintenant danser et se souffler dans les doigts. Ils vont apprendre à leurs dépens qu'il est stupide de maltraiter les vaches à lait et d'éventrer les poules aux œufs d'or. Ils méritent une leçon, et ils vont l'avoir.

Il s'est tenu dernièrement un congrès socialiste à Erfurth, petite ville de Saxe. On sait que ce dernier pays est le terrain privilégié de cette secte subversive. L'année dernière, c'est à Halle, toujours dans la Saxe, que se réunissaient les délégués de la révolution sociale. Quant au congrès d'Erfurth, il a été le digne pendant du congrès socialiste de Bruxelles : répudiant comme celui-ci les projets violents des anarchistes, mais maintenant aussi comme lui, en tête de son programme, la *guerre des classes*. Le gros du socialisme allemand reste donc fidèle à la devise de Marx, le fondateur de l'Internationale ; “ Prolétaires des deux mondes, unissez-vous.” On n'aperçoit nulle trace de l'esprit chrétien dans ses revendications, et c'est ce qui effraie à bon droit tous les esprits

sérieux qui suivent la marche progressive de cette armée disciplinée à la perfection. En effet, non seulement les chefs font preuve d'intelligence et d'habileté, mais les soldats obéissent aveuglément, et abandonnent sans hésitation une partie de leurs salaires aux caisses du parti, pour subventionner de nombreux journaux, indemniser les chefs, et soutenir les grèves. Ce qui rend le péril plus dangereux, c'est l'indifférence persistante des classes riches, dont les efforts sont loin d'être en proportion avec ceux des révolutionnaires.

Le ministre belge des chemin de fer continue la lutte courageuse entreprise contre le flot montant des immondices de la presse. Il est encouragé dans cette lutte, non seulement par les catholiques, mais encore par tous les esprits honnêtes et indépendants. Il n'y a pas jusqu'aux parquets, très timides jusqu'ici dans les poursuites de saletés parisiennes, qui n'aient repris courage. Le jury lui-même semble vouloir réagir à son tour contre le torrent impur, puisqu'il vient de condamner un vendeur d'écrits obscènes. La répression de la presse et de la littérature immorale, est un des devoirs de l'Etat, comme le dit l'excellente Revue de la *Science Nouvelle* :

“ La répression de la presse immorale, cela intéresse tous les écrivains qui, quoique appartenant à des opinions différentes, écrivent pour la propagation de la vérité sans rechercher le gain. Cette production sans cesse croissante de romans et de journaux immoraux, voilà bien la démonstration du vice de la liberté illimitée, fléau plus funeste que les tremblements de terre et les incendies. Plusieurs congrès d'honnêtes gens se sont réunis dernièrement en Belgique, en Suisse ou ailleurs, pour se consulter sur les moyens de préserver de cette peste au moins les femmes et les enfants. Mais les efforts particuliers n'y pourront rien, ou presque rien, et avec justice. En effet, c'est à l'État de prévenir et de punir les crimes. C'est sa fonction, c'est son devoir, et les criminels dont il s'agit sont de ceux qu'une répression énergique met en fuite et disperse sans trop de difficultés. Ils tremblent devant la peine, dès que le châtement est certain et que cette peine est sévère. Ce genre de crimes est spécial à la France. C'est donc à la magistrature française de le poursuivre jusqu'à l'anéantissement, sans craindre les criaileries de certains journalistes plus ou moins intéressés dans l'affaire. Le magistrat, comme le soldat, est un homme qui n'a jamais peur.”



VILLA MAURESE, S. J.

Une maison de retraite vient d'être ouverte, sur le chemin de Sainte-Foye, à quelques minutes de la barrière, dans une charmante maison de campagne qui prend désormais le nom de *Villa Mauresse*.

C'est, d'abord, aux Messieurs du clergé que l'invitation la plus cordiale est adressée, de venir se retremper dans les vertus propres à leur saint état, surtout s'ils ont été empêchés de faire leur retraite annuelle avec leurs confrères.

Messieurs les laïques aussi, hommes et jeunes gens, y pourront apprendre combien la pratique de la Retraite est féconde en fruits de salut. Les grandes vérités, si souvent oubliées dans le tumulte de la vie, se présenteront à leur âme avec une lumière plus vive, et l'exciteront à faire de généreux efforts pour se sauver. La Retraite, en effet, est d'une efficacité souveraine pour refaire le tempérament chrétien. " *De tous les moyens, dit saint Vincent de Paul, que Dieu présente aux hommes pour réformer le désordre de leur vie, il n'en est aucun qui ait produit des effets plus éclatants, plus multipliés et plus merveilleux que celui des Exercices de la Règle.*"

Mais c'est surtout à l'intéressante jeunesse des collèges et des écoles, se disposant à choisir un état de vie, que la Providence semble avoir ménagé, en cet asile, un puissant moyen de trouver les lumières et les forces spirituelles dont elle a tant besoin.

Pénétrés de ces sentiments, les organisateurs de la *Villa Mauresse* offrent donc aux Messieurs, ecclésiastiques et laïques, la facilité de retraites particulières en tout temps de l'année. Ils prient, toutefois, ceux qui désireront faire ces retraites, de vouloir

bien écrire quelques jours à l'avance au R. P. J.-E Désy, S. J., Supérieur, 14, rue Dauphine, Québec, ou bien au R. P. T. French, S. J., directeur de la *Villa Marrèse*, chemin Ste-Foye, près Québec.

Québec, le 13 novembre, 1891.

Fête de S. Stanislas Kostka.

Approbation de l'œuvre par Son Eminence le cardinal Taschereau,
Archevêque de Québec

“ Québec, 16 novembre 1891.

“ Révérend Père Désy, S. J., Québec.

“ Mon Révérend Père,

“ J'approuve de tout mon cœur l'idée que vous avez eue de créer sur le chemin de Sainte-Foye, près de la barrière, une maison où les prêtres et les laïques pourront aller faire des retraites.

“ Que Dieu bénisse cette bonne œuvre !

“ E.-A., card. TASCHEREAU, Arch. de Québec.”

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Décembre 1891

Désignée par Son Em. le cardinal Préfet de la Propagande et bénie par
Sa Sainteté Léon XIII.

LES MISSIONS DE L'AFRIQUE

On avait cru jusqu'à nos jours que dans les mystérieuses ténèbres de l'Afrique, “ mieux défendues par les feux du soleil que les contrées polaires ne le sont par les glaces, ” s'étendaient seulement d'immenses déserts et des océans de sable. Or, voici qu'à la suite de l'illustre Livingstone, des voyageurs intrépides ont forcé la porte de ces prétendues solitudes; et qu'ont ils trouvé ? “ Au lieu de sables brûlants et d'un désert inhospitalier, ils ont trouvé des régions fertiles arrosées par des fleuves majestueux, coupées par des lacs immenses, produisant avec abondance les denrées les plus recherchées par le commerce et habitées par des populations tranquilles et industrielles.”

Le président de la Société géographique de Londres n'exagérait donc point lorsqu'il affirmait, naguère, que “ depuis les grandes découvertes de Vasco de Gama, la civilisation chrétienne n'avait pas vu s'ouvrir un champ si vaste aux efforts de son apostolat et aux spéculations de son commerce.”

Aussi dans ces contrées si riches des dons de la nature, voyez quelle végétation surnaturelle, bien plus riche encore, notre sainte Mère l'Eglise catholique fait germer de toutes parts !

“ Avant 1822, dit M. le vicomte de Meaux, l'Eglise romaine ne possédait pas sur le continent africain un seul évêque : aujourd'hui, elle y compte deux archevêchés, douze évêchés, trente-trois vicariats ou préfectures apostoliques, et plus de mille prêtres..... Elle a jeté son filet sur toute l'Afrique.”

Mais quels formidables obstacles restent à surmonter ! Ce n'est pas seulement le climat, souvent meurtrier pour les missionnaires ; c'est la propagande hérétique, toujours stérile pour le bien, mais répandant l'or et semant l'ivraie ; ce sont les détestables exemples de chrétiens indignes ; ce sont les longs siècles d'un honneur ux fétichisme et d'une dégradation presque bestiale, qui semblent peser comme un anathème sur la triste postérité de Cham ; c'est enfin l'épouvantable esclavagisme, que fomenta la secte sans entrailles de Mahomet et qui, en dépit d'efforts généreux, continue d'inonder l'Afrique centrale de sang et de larmes et de lui arracher, chaque année, pour les livrer au désespoir et à la mort, des centaines de milliers de vies humaines.

Hâtons-nous d'opposer à ce tableau nos magnifiques espérances : l'apostolat catholique envahissant de tous côtés ce nouveau monde avec une admirable organisation, et préparant sa régénération morale ; les fruits si consolants des conversions déjà obtenues, et notamment ces glorieux martyrs de la jeune Eglise de l'Ouganda, qui nous reportent aux scènes les plus héroïques de nos premiers siècles chrétiens ; enfin et surtout, le sacré Cœur invoqué par toutes ces missions nouvelles, et qui se dresse déjà au-dessus d'elles comme un signe de victoire. Efforçons-nous donc, par nos prières unanimes, d'avancer, pour ces chères missions de l'Afrique, le jour du prochain triomphe.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour ces missions d'Afrique, où, de tous côtés, des voies nouvelles s'ouvrent à l'Évangile, afin que le zèle de vos apôtres y triomphe des obstacles accumulés par tant de siècles d'idolâtrie.

A travers les journaux

On lit dans le *Canadien* du 18 novembre :

“ Les grands jurés, qui ont visité l'asile de St Jean de Dieu à la Longue Pointe, ont oublié d'appeler l'attention du gouvernement et de tous les chrétiens de ce pays, sur le fait effrayant que deux cents, peut-être trois cents cadavres ont encore sous les décombres de l'établissement détruit par le feu il y a deux ans.

“ Est-il bien certain que nous sommes un peuple civilisé ? ”

Une nouvelle preuve du crédit que méritent les assertions du *Canadien*, c'est que : 1^o 97 infortunés et non 200 ou 300 ont perdu la vie, lors de l'incendie de l'asile de la Longue-Pointe ; 2^o tous ont reçu la sépulture chrétienne et reposent dans le petit cimetière en arrière de l'asile. Donc, le *Canadien* a commis une calomnie qui l'on ne saurait trop sévèrement qualifier. Il demande si nous sommes un peuple civilisé ! Nous en douterions, s'il était la personnification de notre peuple.

La petite communauté franciscaine, que Montréal a l'avantage de posséder depuis une couple d'années, a eu récemment l'honneur d'être attaquée par le journal *La Patrie*. C'est dans l'ordre ; et si quelque chose doit étonner, c'est qu'il ne se soit pas rué plutôt sur ces bons religieux. Si notre peuple avait oublié qu'ils appartenaient à cette famille monastique qui fut la première à prêcher l'Évangile sur les bords du Saint-Laurent, et qui a des droits inaliénables à sa reconnaissance ; s'il ne connaissait pas l'œuvre excellente qu'ils accomplissent au milieu de nous, il se dirait naturellement : Les franciscains sont une précieuse acquisition puisque la *Patrie* vient de leur tourner une de ses plus belles grimaces. Une partie de cette tirade fielleuse se lit comme suit :

“ Il y a un bout à tout, ” nous apprend un dicton populaire. Nous n'avons nul doute que les franciscains ne soient de braves gens ; mais il serait grand temps, ce nous semble, de s'arrêter dans cette voie de dégrèvement de la propriété foncière, dès qu'elle passe en la possession d'une communauté religieuse. Plus le nombre de ces dernières se multiplie dans notre ville, et plus s'élève nécessairement le taux de l'impôt que les autres propriétés ont à payer.

“ Pour montrer jusqu'où peut aller cet abus, voici une poignée d'étrangers qui tombent soudainement parmi nous sans crier gare. S'il ne s'agissait pas d'hommes religieux, nous pourrions dire, en style familier, qu'ils ont été reçus comme un chien dans un jeu de quilles, l'archevêque lui-même ne voulant pas d'eux ; mais ça leur est bien égal. ”

Nos humbles félicitations aux RR PP. Franciscains de Montréal.

PETITE CHRONIQUE

Los Quarante-Houres auront lieu à la Basilique de N.-D. de Québec, le 29 ; à Saint André, le 2 décembre ; à Deschambault, le 4.

Le village de Xanton vient d'être ensanglanté par un nouvel *assassinat rituel* commis sur un petit garçon par les Juifs.

Aussitôt que ces détails ont été connus, la population s'est portée en masse devant les maisons juives de Xanton, et, sans l'intervention du clergé catholique (c'est l'organe juif de Francfort qui fournit ces détails), des excès regrettables se seraient produits contre les Juifs.

Depuis, les magasins tenus par les Juifs sont mis en interdit, et si les autorités ne parviennent pas à découvrir le coupable, il ne restera aux Juifs de Xanton qu'à liquider leurs affaires et à émigrer, si toutefois les prêtres catholiques réussissent à maintenir jusque là la population et à l'empêcher de faire un mauvais parti aux Juifs.

On dit que l'essai tenté par les RR. PP. Trappistes, pour la fabrication du vin, a très bien réussi. Dès cette année ils pourront fournir aux fabriques une certaine quantité de vin pur, pour le saint sacrifice de la messe.

Mgr Gross, archevêque d'Oregon, a demandé aux sœurs du Précieux-Sang de St Hyacinthe, d'aller ouvrir une maison dans sa ville épiscopale. L'invitation de Sa Grandeur a été acceptée, et la révérende Mère supérieure est partie pour l'Orgéon, afin de régler définitivement tout ce qui concerne le nouvel établissement.

On lit dans *L'Ave Maria* : J. DeGonzague, de la tribu des Abénaquis, a été récemment ordonné par l'évêque de Nicolet. On dit qu'il est le premier Indien pur sang, de l'Amérique du Nord, élève à la dignité de la prêtrise. M. l'abbé DeGonzague est peut-être le premier Abénaquis ordonné prêtre ; mais il n'est pas le premier Indien, car, il y a eu avant lui, l'abbé P. Vincent, huron pur sang, croyons-nous, et qui exerce actuellement le ministère à Mount St-Patrick, vicariat apostolique de Pontiac.

Madame V. souffrant d'une maladie déclarée incurable par trois médecins, a obtenu sa guérison complète par l'intercession de saint Antoine de Padoue, qu'elle remercie publiquement comme elle avait promis de le faire.



CHEMIN DE FER

**** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ****

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

ARRANGEMENTS D'HIVER

Commencent **LUNDI** le 19 octobre 1891, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste-Anne, à 7.55 a. m. et 5.40 p. m.
Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m., 1.05 p. m.,

AVIS

Les **SAMEDIS**, le train laissera Ste-Anne à 12.30 p. m., au lieu de 12.00, et arrivera à Québec à 1.35.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste-Anne, à 7.45 a.m. 2.00 p.m. 5.40 p. m.
Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m. et 1.05 p. m., 5.05 p. m.
Pour les taux s... ux du fret et des passagers s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Cornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

Hallet, Davis & Co..... De Boston | O. Newcombe & Co De Toronto
Schubert Pianos Co De New-York | Mendelssohn Pianos Co. “

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc. — M Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des États-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | **EDITEURS**
DE MUSIQUE

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général, Bougies, veilles, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.